

Vaulx-en-Velin.

Deux mois après l'incendie, un quartier aux plaies toujours ouvertes

Quelques semaines après le sinistre d'un immeuble qui a coûté la vie à dix personnes dont quatre enfants au Mas du Taureau, à Vaulx-en-Velin, habitants et associations tentent d'apaiser les douleurs d'un quartier meurtri. Le temps semble long du côté des victimes, parmi lesquelles plusieurs familles n'ont pas encore trouvé de solution de relogement pérenne, en dépit des efforts des collectivités. Reportage.

PAR MATHILDE BEAUGÉ | PHOTOS SUSIE WAROUDE

D'un pas vif, le gros chat gris se faufile sur le balcon à la poursuite d'une mouche rebelle. De l'autre côté de la baie vitrée, sa maîtresse l'observe, amusée. Puis son regard se voile sept étages plus bas, dans l'allée que ses fenêtres surplombent. «*Le temps s'est figé ici*», reprend Hassiba Dribi, la voix gagnée par l'émotion. La nuit du 16 décembre 2022, des cris ont précipité cette secrétaire de direction, mère célibataire de deux adolescents, sur le balcon de sa cuisine : face à elle, les flammes dévorent l'immeuble du 12 chemin des Barques. Hassiba raconte l'arrivée chaotique des pompiers, leurs camions empêchés d'entrer par des plots de bois fixés dans le sol, les nacelles dans lesquelles personne ne pourra monter à cause des arbres trop hauts, les corps disposés les uns près des autres sur le talus, l'entraide immédiate des voisins. La scène remonte à deux mois, mais pour elle «*il n'y a pas d'après, on n'est pas dans l'après, on est dans l'attente*». Dans la crainte que cela recommence, aussi. Son voisin de palier a acheté des masques à gaz et la copropriété dont elle fait partie envisage d'investir dans une échelle, «*mais ça coûte 8000 euros pièce, c'est trop cher*», pointe Hassiba en touillant son café.

Ce qu'elle espère surtout, c'est que le plan local d'urbanisme soit modifié au plus vite. Car la tragédie vient aussi jeter une lumière crue sur une usure inquiétante des copropriétés privées de banlieue, parfois mal entretenues faute de moyens. Ainsi, selon le Grand Lyon, l'immeuble où s'est déclenché l'incendie faisait partie des 13 bâtiments «*dégradés*» pour lesquels la Métropole avait voté un plan de réhabilitation à hauteur de 47,7 millions d'euros, en janvier 2022, et où devaient se déployer d'importants travaux.

Pillages et fausse misère

En contrebas, le chemin des Barques est calme et ensoleillé en ce mardi de février. Malika et Soraya, la cinquantaine, travaillent bénévolement pour leur association Les Vaudais Solidaires et viennent souvent dans le quartier rendre visite aux habitants. Toutes

deux sont lassées de l'image qu'on donne de leur ville. «*Cette affaire a fait du bruit jusqu'à Paris, maintenant il faut passer à autre chose. On joue avec le misérabilisme, mais c'est une fausse misère ! Nous, on ne se sent pas en insécurité ici, on veut aller loin, monter des actions avec Pôle Emploi pour les jeunes, secouer le cocotier*», lancent-elles en chœur. Derrière elles, à l'entrée du 12, un agent de sécurité employé par une entreprise privée veille au grain. «*Il y a toujours quelqu'un ici, on se relaie 24 heures sur 24. Personne ne doit entrer*», précise-t-il. Du porche couvert de suie se dégage encore une forte odeur de brûlé. Un arrêté municipal est scotché sur la porte, mais l'immeuble n'a pas été déclaré en état de péril : plusieurs experts sont passés l'examiner, il n'est pas question de le détruire. Sur les balcons, des vélos, des tapis et quelques meubles attendent les résultats de l'enquête et le retour de leurs propriétaires. Ceux-ci ont pu venir, une fois, escortés de policiers, et plusieurs ont constaté des pillages. Depuis, les lieux sont sous scellés. La préfecture du Rhône indique que les habitants pourront venir récupérer leurs biens dans le courant du mois de février. Avant d'y vivre à nouveau, il leur faudra attendre la réalisation de travaux dans les parties communes.

D'hôtel en hôtel

Pour Anissa, propriétaire d'un appartement et sinistrée du drame, il est «*hors de question*» de retourner dans son immeuble. «*Rien que de passer devant, j'en ai des frissons*», confie-t-elle, avant de jeter un œil vers ses quatre enfants qui jouent dans l'herbe à côté. Depuis quelques jours, la jeune maman a décidé d'entamer une action en justice, avec une trentaine d'autres délogés. Selon eux, les réponses apportées suite à l'incendie ne sont pas à la hauteur de leurs besoins. «*Aujourd'hui, on est encore ballotté d'hôtel en hôtel. On nous a relogés à Marcy-l'Étoile, c'est un calvaire. On n'a aucun point d'attache là-bas, aucun repère. Mes enfants sont scolarisés à Vaulx-en-Velin, et pendant deux semaines j'ai fait les*



Malika Khelladi, présidente de l'association Les Vaudais Solidaires. Au Mas du Taureau, elle s'est engagée auprès du camp syrien voisin et milite pour la réhabilitation de la piscine Jean-Gelet.



Le balcon d'une voisine du quartier donne sur l'immeuble où s'est déclaré l'incendie.



Suite à plusieurs pillages dans les jours qui ont suivi le drame, la copropriété a engagé un agent de sécurité pour surveiller l'entrée du 12 chemin des Barques.

allers-retours. On se levait à six heures du matin, ils s'endormaient en classe», raconte-t-elle.

Lors de son passage sur le plateau de BFM Lyon le 11 février, la nouvelle préfète du Rhône, Fabienne Buccio, a déclaré procéder à «*du sur-mesure*» pour chacun des dossiers : «*Aujourd'hui, seulement cinq familles n'ont pas encore de solution de relogement pérenne.*» Un chiffre contesté par la cofondatrice du Collectif 12 chemin des Barques, Laetitia Berriguiga, dont le père fait partie des sinistrés. «*Treize familles sont toujours dans l'attente d'une solution stable. Tout le monde a eu une proposition, mais elles ne sont pas adaptées. Et lorsqu'elles sont acceptées par les familles, on la leur refuse ensuite en commission.*»

«*Tout ce qu'on nous a proposé était hors-critères. Soit la composition familiale n'est pas respectée, soit le secteur n'est pas respecté, soit c'est insalubre, il y a toujours quelque chose qui empêche de dire oui*», abonde Anissa, qui a finalement opté pour un relogement temporaire en appart'hôtel à Lyon avec son assurance privée, «*le temps de souffler*».

Les deux femmes s'interrogent également sur le sort de la cagnotte de 100 000 euros récoltée par l'association Cœur Banlieue'Zhar, bien connue à Vaulx pour ses maraudes et très engagée dans la gestion du sinistre. Sur les conseils de la maire de Vaulx-en-Velin, Hélène Geoffroy, l'argent a été réparti en forfaits dépensés par l'association elle-même en équipements de literie ou d'électroménager. «*On espérait y avoir accès pour pouvoir rebondir et se maintenir à flot. C'est maintenant qu'on en a besoin*», plaide Anissa. «*Ces derniers temps, j'ai l'impression de vivre sur la Lune*», déplore Laetitia, qui voit le rendez-vous de son collectif à l'Hôtel de Ville sans cesse repoussé depuis la mi-janvier. ■

Le point noir des points de deal

La sûreté départementale a procédé, tout début février, à l'arrestation de sept individus en plein go-fast entre les Pays-Bas et Vaulx-en-Velin. À bord du véhicule, 28 kg d'héroïne vraisemblablement prévus pour alimenter les trafiquants du Mas du Taureau. Plusieurs mois d'enquête ont ainsi abouti à la mise en examen et au placement en détention provisoire de cinq personnes, que les forces de l'ordre soupçonnent de tenir le point de deal au pied du 12 chemin des Barques, lieu de l'incendie mortel. Les causes de l'incendie font encore l'objet d'une enquête pilotée par deux juges d'instruction, et un expert a été désigné mi-janvier dans ce but. Si la cause criminelle n'est pas privilégiée, plusieurs hypothèses restent sur la table, dont celle d'un sinistre déclenché par un chauffage d'appoint présent dans le hall de cet immeuble. Le trafic de drogue pourrait ainsi être à l'origine indirecte du drame. «*J'ai demandé un renforcement de la présence de la police nationale. Il faut que l'État change de doctrine, l'action publique sur les points de deal a pour effet de les déplacer ailleurs. Nous sommes dans l'attente de moyens complémentaires dédiés*», a déclaré Hélène Geoffroy en conseil municipal le 26 janvier dernier. L'État a ainsi mobilisé 20 CRS sur le secteur et assure avoir intensifié encore ses contrôles, conduisant à une trentaine d'interpellations depuis l'incendie. Au total, selon la préfecture, une centaine d'affaires de trafics de drogue ont été traitées en 2022 à Vaulx-en-Velin, avec 400 interpellations pour usage et revente. Samia (*prénom modifié*), vaudaise depuis plus de 30 ans et éducatrice spécialisée, constate avec amertume une dégradation de la situation : «*Avant, les anciens faisaient de la régulation auprès des jeunes. Aujourd'hui, pour rentrer chez soi, il faut enjamber trois mecs complètement torchés. Certains font ça parce qu'ils n'ont pas le choix, mais d'autres ont le cœur noir et ne voient plus que le fric.*» Elle refuse néanmoins de réduire sa ville à cette seule problématique. «*Si tu mets de côté toute cette pourriture, tu peux voyager dans le monde entier dans ce quartier. La solidarité est immense.*» Reste à trouver l'écho d'une politique publique à sa mesure. **D.G. ET M.B.**